

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 11 juillet 2019

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4076-2018, phase 2 Énergir – Demande d'approbation du plan  
d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif  
d'Énergir s.e.c. à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019 /  
DÉPÔT DE LA PREUVE DU ROÉÉ  
N/D : 1001-122-2**

Chère consœur,

Par la présente, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) dépose l'original et quinze (15) copies de sa preuve dans le dossier mentionné en rubrique.

Relativement à ladite preuve, veuillez noter que le ROÉÉ est actuellement en attente d'une décision de la Régie suite à la contestation de certaines des réponses du distributeur à sa demande de renseignements ([C-ROÉÉ-0022](#)). Le ROÉÉ demande donc respectueusement à la Régie de lui réserver le droit, le cas échéant de compléter sa preuve écrite en fonction de la décision sur les contestations.

Enfin, nous demandons à la Régie de pardonner le léger retard dans la production de notre preuve.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués

**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**

*(s) Franklin S. Gertler*

Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz

p.j. Preuve du ROÉÉ  
cc: (courriel seulement)  
Me Hugo Sigouin-Plasse  
Me Vincent Locas  
Me Philip Thibodeau  
Bertrand Schepper, analyste  
Jean-Pierre Finet, analyste  
Laurence Leduc-Primeau, coordination ROÉÉ